



Mairie des Martres de Veyre
place Alphonse Quinsat
63730 LES MARTRES DE VEYRE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PIGOT Pascal, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : le 06/03/2025

PRESENTS : Pascal PIGOT - Martine BOUCHUT - Régis BERNARD - Catherine PHAM - Gilles DURIF - Gloria DIALLO - Jean-Pierre RIGAL - Christophe CHAPUT - Grégory DESTOMBES - Sylvie CAMUS - Annick BARDEY - Sébastien BERNARD - Frédéric MASSON - Pascal BARTHELEMY - Laurence DELAVET - Anne-Sophie JARROUSSE - Éric CANDIOLO - Damien COULON.

ONT DONNE POUVOIR : David PERREIRA (procuration à Sylvie CAMUS) - Stéphanie DUBIEN (procuration à Christophe CHAPUT).

ABSENTS : Jocelyne MOGENROS - Evelyne KERJOLIS-CAUVIN - Catherine LOPEZ - Anthony VAZEILLE - Cécile MANDONNET - Lucie DEQUESNES - Kévin TREMOUILLE.

n° 2025-02-01

CM du 20 mars 2025

Objet : approbation du compte de gestion 2024 du budget principal

Annexe n° 1 : approbation du compte de gestion 2024 du Budget principal

Vu le compte de gestion établi par le trésorier pour l'exercice 2024 conforme au compte administratif communal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 1612-12 et L 2121-31,

Vu le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2024 présenté par le trésorier municipal résumé par le tableau ci-dessous :

Résultats budgétaires de l'exercice

01200 - LES MARTRES DE VEYRE		Exercice 2024		
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS	
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales (a)	4 307 596,34	4 317 569,97	8 625 166,31	
Titres de recette émis (b)	1 278 401,18	4 354 488,68	5 632 889,86	
Réductions de titres (c)	55 265,79	11 180,70	66 446,49	
Perpettes nettes (d = b - c)	1 223 135,39	4 343 307,98	5 566 443,37	
DEPENSES				
Allocations budgétaires totales (e)	4 307 596,34	4 317 569,97	8 625 166,31	
Mandats émis (f)	3 514 507,36	3 315 119,57	6 829 626,93	
Annulations de mandats (g)	44 210,43	174 110,35	218 320,78	
Dépenses nettes (h = f - g)	3 470 296,93	3 141 009,22	6 611 306,15	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE				
(d - h) Excédent		299 037,92	299 037,92	
(d - a) Solde	- 1 074 165,39		- 1 074 165,39	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages :

- **approuve** le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2024 établi par Monsieur le trésorier municipal.

Pour :	20
Contre :	
Abstention :	

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

S²LO

ID : 063-216302141-20250320-2025_02_01-BF

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 25 mars 2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le maire,
Pascal PIGOT



La 1^{re} Adjointe,
Martine BOUCHUT

Le secrétaire de séance,

